



Procès-verbal du Conseil Scientifique de l'Université

Référence : CSU /03/2016

En l'an deux mille seize, le dix-sept du mois de mars, à 13 heures 30 min s'est réuni en session normale le Conseil Scientifique de l'Université Ferhat ABBAS Sétif 1, sous la présidence de Monsieur le Recteur, le Pr. DJENANE Abdel-Madjid. Le conseil a eu lieu dans la salle de réunion de l'Auditorium Mouloud Kacem Nait Belkacem à l'effet d'étudier les points inscrits à l'ordre du jour.

Ordre du jour du conseil:

1. le compte rendu de la mission de la dernière conférence nationale des universités
2. la présentation du projet de l'UFAS1 (développement durable)
3. les activités de l'UFAS avec les partenaires extérieurs
4. les activités du vice rectorat chargé de la planification
5. l'harmonisation des formations de Master et la tenue de journées portes
ouvertes
6. les activités du Vice-rectorat des Relations Extérieures
7. la formation doctorale (offres de formation et le projet d'organisation...)
8. synthèse des activités de la Cellule Assurance Qualité
9. Divers.

Etaient présents :

La liste de présence est jointe en annexe.

Absents excusés :

Pr. KHENNOUF Seddik (soutenance de thèse à l'Université d'Annaba)

Pr. BENACHOUR Djafer (convalescence)



Le quorum étant atteint, le Président du Conseil, après les salutations d'usage, a souhaité, au nom de tous les membres du Conseil la bienvenue aux nouveaux membres. Les collègues sont le Dr. CHABOU Moulay Charef, nouveau Directeur de l'institut d'architecture et des sciences de la terre ; le Pr. BELMAHDI Abdelouhab, nouveau Doyen de la faculté des sciences économiques, commerciales et sciences de gestion ; Mr. ZAAROUR Brahim, nouveau Secrétaire Général l'UFAS1 et Mmes et Mrs. les enseignant(e)s, représentant(e)s des divers corps d'enseignants, nouveaux élus au sein du CSU.

Avant de lancer les travaux du conseil, le Président du CSU avait lu les points inscrits à l'ordre du jour. Ces derniers ont été adoptés sans changement par le Conseil Scientifique. Ensuite, il a félicité au nom des tous les membres du CSU :

- les 11 enseignants nouvellement promus au grade de professeur lors de la session de la CUN de décembre 2015.
- Les six étudiants (2^{ème} année master) des départements de mathématiques et d'informatique, lauréats au concours de formation doctorale à l'étranger, organisé le 17 février dernier.
- Les deux étudiantes de master 2 de l'IAST, sélectionnées par l'AUF Maghreb lors du concours international de la méditerranée en matière d'architecture.

Sachant la richesse et la diversité des points de l'ordre du jour, le Président du CSU a demandé aux intervenants d'être efficaces et d'aller directement à l'essentiel. Il a lui-même axé son intervention sur trois points.

1. Le compte rendu de la mission de conférence nationale universitaire

Dans ce point, le Président du CSU a fait part aux membres présents des principaux points abordés par la Conférence Nationale des Chefs d'Établissements du 15 mars 2016, Conférence présidée par Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Aussi a-t-il tenu à transmettre à l'assistance les directives de Monsieur le Ministre en matière de gouvernance des établissements universitaires, une gouvernance basée sur le dialogue, la concertation et la participation (voir le rapport de mission du recteur joint en annexes).



2. La présentation du projet de l'UFAS1.

Lors de son intervention, le Président du CSU a présenté « le projet de l'Université Ferhat ABBAS Sétif 1 » en mettant l'accent sur les quelques points suivants :

- Ce projet s'inspire des orientations pédagogiques et scientifiques du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. La nouvelle équipe de l'UFAS 1, mise en place progressivement depuis 16 mois, a réfléchi à un projet de stratégie de développement à moyen et à long terme de notre université, comme il a été recommandé par notre tutelle. Pour cela, un document d'une cinquantaine de pages a été rédigé dans lequel a été détaillée la démarche à suivre pour le développement durable de notre université.

- Le problème crucial de l'heure, auquel est confrontée l'UFAS1 comme le reste des universités du pays, a ajouté le président du CSU, est celui de l'employabilité de nos étudiants. Autrement dit, il y a urgence à rompre avec la logique de « former pour former ». C'est pourquoi pour remédier à cette situation, nous avons réalisé un état des lieux de l'UFAS1 dans lequel il n'y a pas que des faiblesses et des contraintes. Au contraire, avait-il souligné, il y a aussi beaucoup de ressources et d'atouts qu'il faut exploiter et valoriser pour semer la culture d'excellence afin de promouvoir le développement durable souhaité. Dans ce contexte, les réformes suivantes ont été lancées :

- * La décentralisation de la gestion des ressources humaines vers les facultés et instituts depuis plus d'une année ;
- * L'implication de l'UFAS1 dans le projet d'harmonisation des formations de master ;
- * L'engagement de l'UFAS1 dans le projet de la réforme de l'organisation de la formation doctorale ;
- * La normalisation des structures de recherche (plusieurs laboratoires étaient hors normes) ;
- * La rénovation des campus universitaires (opérations d'aménagement et par suite d'amélioration des conditions de travail) ;
- * L'effort considérable d'amarrage de l'UFAS1 au secteur socio-économique : plusieurs conventions avec la CCI d'El Hidhab, les entreprises d'envergure nationale, les administrations nationales et locales, les universités nationales et étrangères ont été signées.



Cette ouverture vers l'environnement socio-économique a pour objectifs d'augmenter l'employabilité de nos diplômés en leur assurant des stages durant leurs cursus de formation et d'assurer le transfert des résultats de la recherche scientifique ;

* La concertation et le dialogue avec nos partenaires sociaux (syndicats des enseignants, des travailleurs, organisations des étudiants et clubs scientifiques) ;

* L'adoption de la démarche qualité et la mise en place de la cellule assurance qualité (CAQ). Cette démarche sera complétée par l'installation dans les prochains jours d'une cellule PAPS-ESRS au sein de notre Université (le Cahier des Charges a été transmis à la direction concernée du MESRS). L'implémentation de l'assurance qualité à l'UFAS 1 s'appuie aussi sur l'accompagnement par l'expertise de la banque mondiale.

Le diagnostic fait et les réformes engagées, la direction de l'UFAS1 a mis en place une stratégie privilégiant, au vu des ressources propres de cette même université et de l'économie locale et régionale réelle, le développement durable reposant sur les cinq principes fondamentaux suivants :

➤ l'interdisciplinarité des sciences (stimuler la coopération entre les sept domaines pédagogiques et les cent trente formations assurées par l'UFAS1, à même de déboucher sur de nouvelles formations générant l'innovation et l'esprit de création),

➤ l'adéquation formation-développement et la participation des acteurs socio-économiques par la mise en place de mécanismes qui permettent leur association dès que la réglementation le permettra aux cursus des formations universitaires et aux activités de recherche,

➤ la participation de l'ensemble des partenaires aux processus de développement de l'université, notamment en ce qui est des offres de formation. Le montage de ces formations doit tenir compte du développement du territoire local, marqué par un investissement public important (transferts hydrauliques, mise en valeur agricole, pôle agricole intégré, création et aménagement de la plus grande zone industrielle du pays, etc.). L'option pour le développement durable doit être privilégiée (exploitation rationnelle des ressources naturelles, lutte contre la pollution, intersectorialité, etc.),

➤ l'employabilité des nouveaux diplômés qui doit être garantie par le développement des stages en entreprise et par l'amélioration de la qualité des formations au sein de



l'université elle-même. Cette approche sera favorisée par à la mise en place graduelle de la Ferme Expérimentale, dans laquelle toutes les disciplines enseignées au sein de l'UFAS1 seront impliquées, de telle sorte qu'elle revête le statut d' « atelier grandeur nature ».

Le Projet de l'UFAS1, orienté vers le développement durable, est d'autant réalisable que les ressources et atouts de cette université sont considérables :

- ✓ 130 formations dispensées,
- ✓ Encadrement de qualité, dont plus du tiers est de rang magistral
- ✓ 39 laboratoires et 1 unité de recherche,
- ✓ Quelques 1500 chercheurs actifs
- ✓ Plus de 200 ha dont au moins 40 ha de terre agricole disponibles sur les 04

campus

Le projet de ferme expérimentale est un atelier grandeur nature (plate-forme technologique, incubateur, ...) a bénéficié d'une enveloppe initiale de 400 millions de DA. Une autre enveloppe de 100 MDA a été allouée pour la rénovation du campus Mohamed Seddik Benyahia qui abritera le futur Institut des Sciences Agronomiques. La ferme expérimentale englobe la production végétale et animale, le jardin botanique, la station d'épuration des eaux usées et l'institut des sciences agronomiques. Le projet en question veillera au développement de nouvelles techniques faisant appel à l'irrigation assistée par ordinateur, le chauffage propre des serres avec de l'énergie solaire, le traitement mécanique et biologique des eaux usées, l'utilisation de canalisations de fabrication nationale, le développement des biotechnologies, la conservation des espèces, etc. Enfin, le Président du CSU a rappelé que ce projet avait fait l'objet d'une présentation par le Recteur de l'UFAS1, à l'occasion du Salon National de l'Agriculture, à M. le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et M. le Ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche. Les deux ministres l'ont accueilli avec satisfaction.

Ce Projet de Ferme Expérimentale s'inscrit, comme souligné par le Président du CSU, dans la stratégie globale H2025 arrêtée par les pouvoirs publics pour la wilaya de Sétif et sa région (grands transferts, PAI, aménagement de périmètres agricoles, méga zone industrielle, cinq pôles d'excellence et vise donc de lancer dès à présent les formations indispensables pour l'économie régionale et locale future. Dans un souci d'une gouvernance participative et afin lui



assurer une large consultation par la communauté universitaire, le document portant :
« **Eléments d'orientation pour un développement durable de l'UFAS1. Vers une université socialement responsable** » sera disponible dans les prochains jours sur le site web de l'UFAS1.

Après discussion, le Projet de l'UFAS1, auparavant transmis à tous les membres du staff de l'Université (vice-recteurs, doyens et directeurs), a été avalisé par les membres du CSU présents.

3. Les activités de l'UFAS avec les partenaires extérieurs

Enfin dans le troisième point de son intervention, le Président du CSU a présenté aux membres du CSU les activités de l'UFAS1 avec les partenaires extérieurs qui se résument comme suit :

- Plusieurs universités avaient bénéficié en 2010/2011 du programme « PAPS-ESRS » (Programme d'Appui à la Politique Sectorielle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique) visant la mise à niveau et la modernisation de leurs structures. La nôtre n'ayant pas été élue à cette date, a été récemment choisie, à la faveur de plusieurs échanges avec les structures concernées du MESRS et de la CRUEst pour intégrer ce programme avant la fin de l'année universitaire en cours. Il s'agit ici d'une action qui permettra à notre université de renforcer sa démarche Assurance-Qualité et de se mettre sur le chemin d'acquisition du Label d'Université du Développement Durable. Cet objectif est d'autant réalisable que l'UFAS1, a relevé le Président du CSU, active également :

- dans le cadre de la Carte de Positionnement de la Gouvernance Universitaire, un programme d'évaluation mis en place par la Banque Mondiale pour une centaine d'universités de la région MENA et approuvé par le MESRS ;

- au sein du réseau SEMSEM pour l'employabilité et la mobilité de nos étudiants par le développement des relations avec les entreprises et les universités (sept pays dont trois européens, trois maghrébins et un oriental) ;

- au sein du réseau GIZ (coopération allemande) mis en place par le Ministère de l'Industrie et présent dans notre wilaya. La présence de notre université au sein de ce réseau est assurée par le département de génie des procédés pour la formation des experts en innovation verte et pour la mise à niveau des entreprises activant dans le secteur de la plasturgie ;



- en collaboration avec l'INAPI et l'ANVREDET pour l'accompagnement des chercheurs dans l'entreprise de valorisation de leurs travaux de recherche ;

développe une politique de coopération avec l'ATRST (Agence Thématique de la Recherche Scientifique et Technologique), comme elle fait aussi avec les autres agences thématiques de recherche, consistant notamment à diversifier la coopération de l'UFAS1 avec les universités américaines dans le domaine informatique (cas du NIST : National Institute of Standards and Technology) ;

- s'achemine vers l'approfondissement de la coopération interuniversitaire avec l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand (liée à la nôtre depuis 2015 par une convention de coopération-cadre) pour la mise en œuvre du « Guide des références » en matière de développement durable. Cependant l'engagement de notre Université au sein de ce réseau nécessite, avait souligné le Président du CSU, l'approbation de notre tutelle via une convention spécifique qui lui sera transmise en temps opportun.

Après cette longue intervention, le Président du SCU, a donné la parole aux collègues vice-recteurs pour communiquer chacun sur la structure dont il a la charge.

4. Communication de Mme la Vice-recteur chargée de la Prospective et de l'Orientation

Lors de son intervention, Madame la Vice-recteur chargée de la planification a insisté sur l'importance de la collaboration des facultés dans la préparation des cahiers des charges à travers la description détaillée et claire des fiches techniques pour le matériel pédagogique et l'équipement spécifique. Elle a rappelé que plusieurs cahiers des charges sont en cours de finalisation et impliquent, conformément aux principes de participation des acteurs et de l'interdisciplinarité, les enseignants des structures concernées. Ainsi, avait-elle souligné, le Cahier des Charges du simulateur des sciences médicales n'a pu être encore achevé à cause de la fiche technique non encore finalisée par la faculté de médecine. Aussi, a-t-elle appelé les collègues doyens des facultés et directeurs d'instituts ainsi que les directeurs de laboratoires à activer en matière de description des fiches techniques des équipements souhaités.



5. Communication de Monsieur le Vice-recteur chargé des enseignements et de la formation supérieurs, de la formation continue et des diplômés.

Dans son intervention, le Vice-recteur chargé de la formation supérieure de graduation, de la formation continue et des diplômés, a informé les membres du CSU sur la stratégie à adopter pour l'harmonisation des Masters. En effet, il a insisté sur la visibilité, la lisibilité et l'employabilité de l'offre et du diplôme. Il a rappelé que la ligne de conduite à mettre en évidence est le concept d'harmonisation et non celui de l'uniformisation des offres de formation de master.

Dans ce sens, estimant que toutes les structures pédagogiques (facultés et instituts) ont respecté ce principe, il a alors présenté la liste des offres de formation Master pour l'année 2016-2017, liste agréée sans aucun rejet par le Conseil Scientifique de l'Université (liste jointe en annexe).

Par ailleurs, il a informé les membres du conseil scientifique sur la tenue des journées portes ouvertes, les 29, 30 et 31 Mars 2016, au centre-ville de Sétif (salle des fêtes), tel que recommandé dans la lettre N° 146 du 04 Février 2016 de Monsieur le Secrétaire Général du MESRS et a invité MM. Les Doyens des facultés et Directeurs d'instituts à la séance d'ouverture.

Enfin, il a informé qu'avec les dernières réunions des différents CPND, notre Université a harmonisé tous ses cursus de formation, sciences médicales non comprises.

6 - Communication de Monsieur le Vice-recteur chargé des Relations Extérieures

Lors de son intervention, le Vice-recteur chargé de des Relations Extérieures, a mis l'accent sur :

- les conventions : remarquant que suite à la demande du vice-rectorat sur les activités des facultés dans le cadre des conventions, il ressort que l'essentiel des actions est constitué des stages à l'étranger. Il a fait remarquer qu'il est aussi possible que d'autres types d'actions opérés par des enseignants ne soient pas saisis par l'administration, c'est-à-dire non comptabilisés. M. le Vice-recteur a invité les doyens de facultés et directeurs d'instituts à inciter leurs collègues enseignants respectifs à toujours formaliser ces actions, car des litiges



peuvent survenir et seul le Recteur est, aux yeux de la loi, habilité à représenter l'Université à l'extérieur.

- les stages (bilan 2015), il avait remarqué que la priorité donnée aux étudiants par instruction ministérielle et rappelée par M. le Secrétaire Général du MESRS dans l'une de ses récentes notes, est globalement appliquée puisque sur les 497 stages attribués à notre universités, les doctorants (enseignants et non salariés) ont été au nombre de 198 soit 49.9% à bénéficier d'un stage. Néanmoins des disparités caractérisent certaines entités et la conformation à la réglementation doit être de rigueur dans toutes les structures. Aussi pour permettre aux Conseils Scientifiques des Facultés et Instituts de faire des octrois équitables de stages de perfectionnement leur est-il demandé de définir un nombre minimal de critères qui tiennent compte de la priorité désormais rappelée et accordée aux doctorants.

- Les formations résidentielles : pour le PNE : 17 dossiers de candidature ont été acceptés par le Conseil dont 05 enseignants et le reste pour les doctorants.

Pour les Bourses des étudiants majors : 06 étudiants ont été reçus (taux de 50%) au concours national dont 03 en mathématiques et 03 en informatique.

- Les congés scientifiques (année sabbatique) : 03 dossiers ont été validés par le Conseil Scientifique pour 2016-2017.

Il a été demandé aux différents responsables de faciliter les visas de dossiers de candidatures (authentications de différents documents) pour permettre au Vice-recteur à son tour de finaliser les dossiers et de les transmettre dans les délais requis aux structures de tutelle.

- Les accords CMEP : 03 accords ont été attribués pour une durée de 03 ans, à partir de l'année 2016.

- Le Programme Erasmus + : une convention spécifique avec l'université de technologie de Riga (Lettonie) incluant l'UFAS1 dans le programme européen Erasmus + faisant bénéficier cette dernière des mobilités suivantes pour 2017 : 40 jours pour enseignants ; 40 jours pour ATS ; 16 x 5 mois pour étudiants doctorants et mastrants. En contre- partie, les mêmes mobilités seront octroyées par l'UFAS1.

Par ailleurs, une autre offre Erasmus + est en cours de finalisation avec l'Université technologique d'Istanbul (Turquie).



7. Communication de Monsieur le Vice-recteur Chargé de la Formation Supérieure de la Post-Graduation, de l'Habilitation Universitaire et de la Recherche Scientifique

Lors de son intervention, le Vice-recteur Chargé de la Formation Supérieure de la Post-Graduation, de l'Habilitation Universitaire et de la Recherche Scientifique, a présenté aux membres du CSU les points suivants :

- Les Offres de formations doctorales 3^{ème} Cycle : Le CSU a recensé 32 projets proposé par les facultés et instituts, se répartissant comme suit :

16 projets d'habilitation de formation

08 Projets de reconduction de formation

08 projets de gel de formation.

Après étude des rapports analytiques relatifs aux projets d'habilitation, de reconduction et de gel, le Conseil Scientifique a avalisé les projets de formation de doctorat de 3^{ème} cycle conformément au tableau joint en annexe de ce procès verbal.

Le Vice-recteur a rappelé aux membres du CSU que l'opération de vérification des dossiers présentés aux niveaux des instances scientifiques des facultés et instituts a été effectuée en étroite collaboration avec le Vice-rectorat. Les propositions ont été avalisées par le CSU.

- Le projet d'arrêté ministériel relatif l'organisation de la formation doctorale : Le Vice-recteur a exposé le projet d'arrêté ministériel relatif à l'organisation de la formation doctorale en mettant l'accent sur les modalités d'accès au doctorat, le déroulement des travaux de recherche et leur suivi et les conditions de soutenabilité de la thèse. A cet effet, il a proposé que les cours transversaux soient dispensés dans les Ecoles doctorales de l'UFAS1, pour toutes les disciplines. Cette approche permettra d'une part de mettre en application le principe de la mutualisation des moyens et de l'encadrement (économies d'échelle) et d'autre part promouvoir l'interdisciplinarité, comme base de l'innovation et de la créativité. Une réunion de coordination entre les comités des formations doctorales des facultés et instituts sera provoquée en temps opportun.

8. Communication de Monsieur le Responsable de la Cellule Assurance-Qualité de l'UFAS1



Dans son intervention, le responsable de la Cellule Assurance Qualité, Pr. Mohamed HAMIDOUCHE, a informé les membres du CSU sur l'opérationnalité de la CAQ, mise en place au sein de notre université et active depuis plus de trois mois. Elle est composée d'une vingtaine d'éléments émanant de toutes les entités de l'université et représentant toute la communauté universitaire (enseignants, personnel technique et administratif et étudiants). Elle a pour mission principale l'implémentation d'une démarche qualité dans notre établissement. Son champ d'action englobe tous les segments (formation, recherche, gouvernance, vie à l'université, infrastructures, coopération internationale, relations avec l'environnement).

Après son installation officielle, à la rentrée universitaire 2015-2016, une formation régionale de trois jours a été organisée par la CRU Est à Sétif et encadrée par des experts de la commission nationale CIAQES. Tous les membres de la CAQ ont bénéficié de cette mise à niveau.

Par la suite, pour s'approprier le "référentiel national assurance qualité de l'enseignement supérieur" (RNAQES) plusieurs réunions ont eu lieu. Pour cette année, la CAQ a établi une feuille de route déclinée en deux axes :

- Etablissement du diagnostic de l'université et confection du plan d'action,
- Sensibilisation, formation et structuration au niveau des facultés, instituts, départements et laboratoires de recherche.

Depuis le mois de janvier 2016, la CAQ conduit une auto-évaluation de notre université. L'analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et contraintes) a été finalisée. Actuellement, en utilisant le référentiel national RNAQES, la CAQ conduit un diagnostic détaillé pour les 7 domaines cités plus haut (formation, recherche,).

Les résultats du diagnostic, couplés avec la stratégie de développement planifiée par la direction de notre université, permettront d'établir un plan d'action détaillé pour les trois prochaines années. La mise en œuvre de ce plan interviendra à la prochaine rentrée universitaire.

9. Divers

Sept points ont fait l'objet d'interventions des divers membres du CSU :



- Institut national des sciences et technologies des matériaux : après examen du dossier présenté par le Pr. BENACHOUR Djafer, relatif à la création de l'institut national des sciences et technologies des matériaux et les visas de toutes les instances scientifiques et administratives, les membres du CSU ont émis un avis favorable pour sa création.

- Répartition des postes de recrutement des enseignants : les membres du CSU ont avalisé la décision du recteur de donner la priorité en 2015/2016 et ce conformément au diagnostic fait dans le cadre du plan de développement stratégique de l'UFAS1 aux structures les plus lésées en termes de taux d'encadrement des étudiants. Ces structures sont la faculté de SNV, la Faculté des SECSG et l'Institut d'Architecture.

- Projet de mise en place du CATI au sein de l'UFAS1 : le Vice-recteur chargé de la PGRS a exposé le projet de création au sein de l'UFAS1 du CATI (Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation) en collaboration avec l'INAPI ; la mission principale de ce centre est d'initier et de former les chercheurs sur la rédaction de brevets d'innovation. Dans ce contexte, une demi-journée de sensibilisation, en collaboration avec l'ANVREDET et l'INAPI est prévue le mardi 12 Avril 2016 et portera sur :

* La propriété intellectuelle (l'INAPI)

* L'accompagnement des chercheurs dont les travaux ont abouti à des résultats probants (l'ANVREDET). Le Projet de création du CATI a été avalisé par les membres par le CSU et vient en renforcement de la Maison de l'Entrepreneuriat et du BLEU (Bureau de Liaison Entreprise-Université) rattachés au vice-rectorat des relations extérieures.

-Soutenance de doctorat en visioconférence : donnant suite à la dernière réunion de la CRUEst, le Vice-recteur chargé de la PGRS a fait part de l'orientation de la tutelle pour l'encouragement des soutenances de doctorats en visioconférence, lorsque les conditions le permettent. Cette initiative est d'autant louable que : 1- l'UFAS1 est équipée d'un Centre de Télé-enseignement, 2- les enseignants étrangers, notamment français membres du CNRS sont de moins en moins autorisés par leur tutelle à se rendre dans certaines villes algériennes, et 3- la restriction des moyens financiers pour l'organisation sur place des soutenances dont les jurys se composent d'au moins six membres.



- La conception de cours en ligne : il a été rappelé à l'ensemble des enseignants de l'UFAS1 de se rapprocher de la direction du centre de télé-enseignement pour s'inscrire afin de suivre la formation appropriée qui leur permettra de concevoir et mettre des cours en ligne. Ces cours seront non seulement utiles aux étudiants mais participeront aussi à améliorer la visibilité de l'UFAS1.

- Demande de stage pour le personnel ATS : suite aux demandes de stage pour la finalisation de leurs travaux de recherche de doctorat émanant de cinq doctorants occupant des postes ingénieurs de laboratoires ; les membres du CSU ont émis un avis défavorable à cause de leur double statut : sont-ils ATS ou doctorants ? En effet, en tant qu'ATS, ils bénéficient de stages de perfectionnement de courte durée que rien ne permet de les avantager par rapport aux autres ATS. En tant que doctorants, ils sont salariés non enseignants, ce que ne prévoit pas la réglementation en vigueur.

-Utilisation de l'e-mail professionnel (.....@univ-setif.dz) : il a été rappelé pour la seconde fois à l'ensemble du personnel administratif et technique et aux collègues enseignants de l'UFAS1, notamment ceux occupant des postes de responsabilité et ceux impliqués dans les diverses structures de l'UFAS1, l'obligation d'utiliser dans le cadre de leurs échanges professionnels l'adresse professionnelle de l'UFAS1. Ceci a pour objectifs : 1- de protéger l'information concernant notre université (plus grande sécurité) et 2- d'accroître la visibilité à l'extérieur de cette même université, puisqu'il s'agit d'un critère de classement des universités à travers le monde. Dans cette optique, il a été demandé aux personnels sus cités de se rapprocher de la direction du centre des systèmes et réseaux d'information et de communication afin de leur assurer un service de messagerie professionnelle (adresse électronique institutionnelle) : nom@univ-setif.dz

Débats :

- Stage pour les étudiants en master2 et doctorats : le président du CSU a rappelé que les étudiants en master2 ont également le droit de bénéficier de stages à l'étranger, à condition que ces stages se fassent dans un cadre réglementaire (conventions avec les universités et laboratoires d'accueil). Il a rappelé que la priorité des stages est accordée aux doctorants,



salariés ou non, en application de la circulaire ministérielle de 2016. La responsabilité des CS, des facultés et instituts, pour l'application de ces directives est désormais engagée.

- Le problème de la billetterie : Le président du CSU a rappelé que l'UFAS1 est tenue au même titre que le reste des autres universités du pays par l'application de la réglementation en vigueur relative à la passation des Marchés Publics. Aussi autoriser chaque bénéficiaire de stage à acquérir lui-même son titre de transport auprès de l'agence de voyage de sa convenance n'est pas prévu par la loi !
- Concernant les destinations lointaines, les membres du CSU ont proposé un plafonnement du montant maximum des billets, seuil au-dessus duquel le bénéficiaire payera la différence ; et de définir aussi au préalable la destination et la période de stage ou du congé scientifique par les bénéficiaires auprès des CSF. S'agissant du plafonnement du montant des titres de passage, l'Administration de l'Université s'instruira de la faisabilité de cette proposition auprès des organismes de contrôle financier.
- Enfin en application du programme de développement de l'UFAS1, M. le Vice-recteur chargé des relations extérieures a été chargé de mettre en place des projets de conventions cadres avec le maximum d'universités du pays, particulièrement avec les universités voisines.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 16h 30 min.



Le Président du CSU

مدير جامعة فاس
بالنيابة
أ. جنان عبد المجيد